

Communes : conclusion de la séance du 26 juin 1789

Jean Sylvain Bailly

Citer ce document / Cite this document :

Bailly Jean Sylvain. Communes : conclusion de la séance du 26 juin 1789. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VIII - Du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1875. p. 161;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1875_num_8_1_5903_t2_0161_0000_9

Fichier pdf généré le 14/01/2020

pensionnaire du Roi ; Goyet, maître maçon ; Cornu, Domain, électeur au bailliage de Versailles ; Noël, Faure, négociant ; Alais, négociant ; Reboulh, négociant ; Alexandre, pensionnaire du Roi ; Jaquini, négociant ; J.-B. Cellot, marchand de draps ; Guyot, contrôleur des messageries ; Guibert, sous-lieutenant ; Pâris, Petit, Verneuil, Chambert, Moreau de la Fayette, Bourdon, Boiteux de Beaulieu, Sarrazin de Maraise, fils aîné ; Broulard, Vincent, Reboul du Moley, du Moley, Durand, secrétaire ; Commaire, professeur d'éducation ; Mesnard, Petit, Hasselstrals, sous-inspecteur des mines de France ; Jousseran, Maison-Neuve, le chevalier de Presle, Villemain, Bory, marchand ; Viroy, Sergent, le chevalier d'Aitry, Damont, marchand ; Pérard, géomètre ; de Saint-Firmin, d'Alloyau, avocat au Parlement ; Dibarant, agent de change ; Bavoux, marquis de Vareilles, le Gras, de Montberton, Nourry de la Felleville ; le chevalier de Corbeau, Cailleux, marchand fabricant de galons.

M. le **Président** a répondu : Messieurs, quoique vous ne soyez pas envoyés par une assemblée régulièrement convoquée, l'Assemblée nationale a cru pouvoir vous admettre. Elle remercie les citoyens de Paris des témoignages de satisfaction qui lui sont adressés. Vous êtes témoins, Messieurs, de l'union qui règne dans cette Assemblée, où nous voyons avec la joie la plus vive siéger aujourd'hui votre digne archevêque. Vous connaissez votre zèle, et vous pouvez construire la capitale que nous allons travailler avec ardeur au bien public ; mais l'Assemblée croit devoir inviter tous les habitants de Paris à calmer l'agitation qui pourrait s'élever dans le peuple, et à lui faire regarder la paix comme le premier moyen nécessaire au travail de l'Assemblée nationale et à la régénération du royaume.

Après cette réponse du président, M. de **Mailly** a ajouté, en s'adressant à l'archevêque de Paris :

Monsieur, qu'il est flatteur, qu'il est satisfaisant pour nous, de pouvoir apprendre ce soir aux citoyens de la capitale, que nous avons eu le bonheur de vous voir au milieu de l'Assemblée nationale, où l'impulsion de votre cœur vous eût conduit dès le premier jour, si des mains ennemies de la félicité publique ne vous en eussent écarté malgré vous !

M. l'archevêque de Paris était attendri jusqu'aux larmes.

M. l'archevêque de Vienne a dit qu'ayant fait les démarches nécessaires afin d'obtenir audience du Roi, pour la députation délibérée hier par l'Assemblée, Sa Majesté lui avait fait répondre qu'elle lui ferait connaître ses intentions.

Il a été fait lecture d'un projet d'adresse à présenter au Roi par la députation. L'Assemblée a chargé le comité de rédaction de la révision de ce projet, pour être rapporté ensuite à l'Assemblée.

L'Assemblée a adjoint de MM. de la noblesse.

AU COMITÉ DE VÉRIFICATION.

MM. le comte de Morges, le marquis de Montequiou, le comte de Marsanne, le comte de Lacoste, le duc d'Aiguillon, le baron de Menou, de Lencosse, de Phélines, de Lameth, Fréteau, de Marnezia, le comte de Montmorency, le comte de Latouche, d'André, d'Eymard, le marquis de Sillery.

AU COMITÉ CONCERNANT LES SUBSISTANCES.

MM. d'Aguesseau, le duc d'Aiguillon, Dionis du Séjour, le baron de Menou, le comte de Lablache, le duc d'Orléans, le marquis de Lacoste, le marquis de Latour-Maubourg, le comte de Virieu, de Prez de Crassier, le marquis de Lussignan, de Phélines, le chevalier de Maulette, le comte de Rochechouart, le vicomte de Sandrouin, le baron de Chaléon.

AU COMITÉ DE RÉDACTION.

MM. le comte de Clermont-Tonnerre, le marquis de Blacons, le comte Mathieu de Montmorency, le marquis de Montesquiou, le chevalier Alexandre de Lameth, le comte de Grillon, le vicomte de Toulangeon, de Champagny, le marquis de Sillery, d'Eymard.

AU COMITÉ DES RÉGLEMENTS.

MM. Le duc de la Rochefoucauld, le comte de Grécy, Duport, d'André, le marquis de Lablache, le vicomte de Castellane, le vicomte de Beauharnais, le baron d'Harambure, le marquis de Biencourt, le marquis de Lezay-Marnezia.

MM. Viochet, curé de Maligny, et Guépin, curé de Saint-Pierre-des-Corps, ont été substitués à MM. les abbés d'Abbecourt et de Villeneuve, dans le comité de vérification.

M. Boyer, curé de Nescher, a été substitué à M. Gouttes, curé d'Argilliers, dans celui de rédaction.

MM. Brousse, curé de Volerange, Gennetot, curé d'Etrigny, Guino, recteur d'Ellant, Gibert, curé de Saint-Martin de Noyon, le François, curé de Courvignon, ont été, les uns, adjoints au comité concernant les subsistances, les autres substitués à MM. de Villeneuve et Lévêque, curé de Tracy.

M. le **Président** a averti les comités de s'assembler ce soir à six heures. Il a remis la séance à demain neuf heures du matin.

ÉTATS GÉNÉRAUX.

Séance du samedi 27 juin 1789.

La minorité du clergé assemblée dans sa Chambre reçoit communication de la lettre suivante :

Lettre du Roi à M. le cardinal de la Rochefoucauld, président de l'ordre du clergé.

« Mon cousin, uniquement occupé de faire le bien général de mon royaume, et désirant par-dessus tout que l'Assemblée des États généraux s'occupe des objets qui intéressent toute la nation, d'après l'acceptation volontaire que votre ordre a faite de ma déclaration du 23 de ce mois, j'engage mon fidèle clergé à se réunir, sans délai, avec les autres ordres, pour hâter l'accomplissement de mes vœux paternelles. Ceux qui sont liés par leurs pouvoirs peuvent y aller sans donner de voix jusqu'à ce qu'ils en aient reçu